

Abidjan, le

12 4 AOUT 2009

NOTE D INFORMATION

Relative à la procédure d'éclatement de BL dans SYDAM World

Les connaissements de premier niveau qui nécessitent des éclatements de ligne préalables à leurs apurements seront faits par le Bureau de Suivre de Marchandises Sans Déclarations (le BUREAU 1 et BUREAU AEROPORT) selon la procédure suivante :

- Le consignataire soumet à la douane une demande de correctif via APSNet, pour cela :
 - o Le type de titre de transport doit être changé de CNS à CNE ou de LTA à LTE.
 - o Les lignes de marchandises doivent être créées.
- Le consignataire dépose un exemplaire papier de la demande de correctif APSNet aux douanes.
- Une fois la demande acceptée dans APSNet, le correctif est alors automatiquement intégré dans SYDAM World.
- L'agent des douanes crée dans SYDAM World un sous BL pour chaque ligne de marchandise définie dans le BL APSNet.

THIA LABI DOMINIQUE

